

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Economie approfondie, pages numérotées de 9/15 à 12/15.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 13/15 à 15/15.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Dans quelle mesure la croissance économique peut-elle être soutenable ?

DOCUMENT 1

Créée en 1996, [l'entreprise A]⁽¹⁾ est à l'heure actuelle l'une des sociétés du secteur mondial des énergies renouvelables basées en zones rurales à la croissance la plus rapide. Forte du réseau de microcrédit⁽²⁾ [...] [l'entreprise A] propose différentes formules financières de crédit à des conditions favorables afin que les populations rurales puissent accéder à des kits photovoltaïques⁽³⁾ à un prix abordable. Fin 2009, plus de 320 000 de ces kits avaient été posés en plus de centrales au biogaz⁽⁴⁾ et de cuisinières améliorées. Les programmes de cuisinières améliorées et de centrales au biogaz ont permis de réduire l'utilisation de biomasse⁽⁵⁾, ce qui a diminué à son tour la pollution intérieure, la technologie du biogaz contribuant quant à elle à une gestion durable des déchets. [L'entreprise A] vise l'installation de plus d'un million de kits photovoltaïques d'ici 2015 et se charge de la maintenance, ce qui crée des emplois locaux. Cette société apporte la preuve que des modèles financiers et commerciaux novateurs sont capables de mobiliser le potentiel nécessaire pour réduire la pauvreté énergétique avec un soutien financier extérieur très faible ou nul.

Source : « Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – synthèse à l'intention des décideurs », PNUE, 2011.

(1) Le nom de l'entreprise a été remplacé par [L'entreprise A].

(2) Microcrédit : prêts consentis aux plus défavorisés qui permettent de démarrer une petite entreprise.

(3) Kits photovoltaïques : kits permettant de transformer l'énergie du soleil en électricité.

(4) Biogaz : gaz produit par la fermentation de déchets naturels.

(5) Biomasse : ensemble des matières organiques végétales.

DOCUMENT 2

Distribution du capital par catégorie de pays en 2000 (% arrondis⁽¹⁾)

	Capital naturel	Capital physique	Capital immatériel ⁽²⁾
Pays à faible revenu	26	16	59
Pays à revenu intermédiaire	13	19	68
Pays à revenu élevé de l'OCDE ⁽³⁾	2	17	80

Source : d'après Banque Mondiale, 2006.

Note de lecture : le capital total des pays à faible revenu est composé de 26% de capital naturel, 16% de capital physique et 59 % de capital immatériel.

- (1) Le total ne fait pas 100 % du fait des arrondis.
- (2) Le capital immatériel comprend le capital humain, le capital social et le capital institutionnel.
- (3) OCDE : organisation de coopération et de développement économique.

DOCUMENT 3

Évolution de l'intensité énergétique⁽¹⁾ par région, en taux de croissance annuel moyen

Régions	1990 - 2000	2000 - 2005
Chine	- 6,5 % ⁽²⁾	-0,5%
Amérique du Nord	-1,5 %	-2,5%
Inde	-1,7 %	-3,5%
Europe	-1,2 %	-0,5%
CEI ⁽³⁾	+0,5%	-5,0%
Pays d'Asie et du Pacifique membres de l'OCDE ⁽⁴⁾	+0,6%	-1,3%
Autres pays d'Asie	-0,7%	-0,3%
Amérique latine	-0,7%	+0,1%
Afrique	+0,2%	-0,8%
Moyen-Orient	+1,3%	+0,8%
Monde	-1,7%	-1,2%

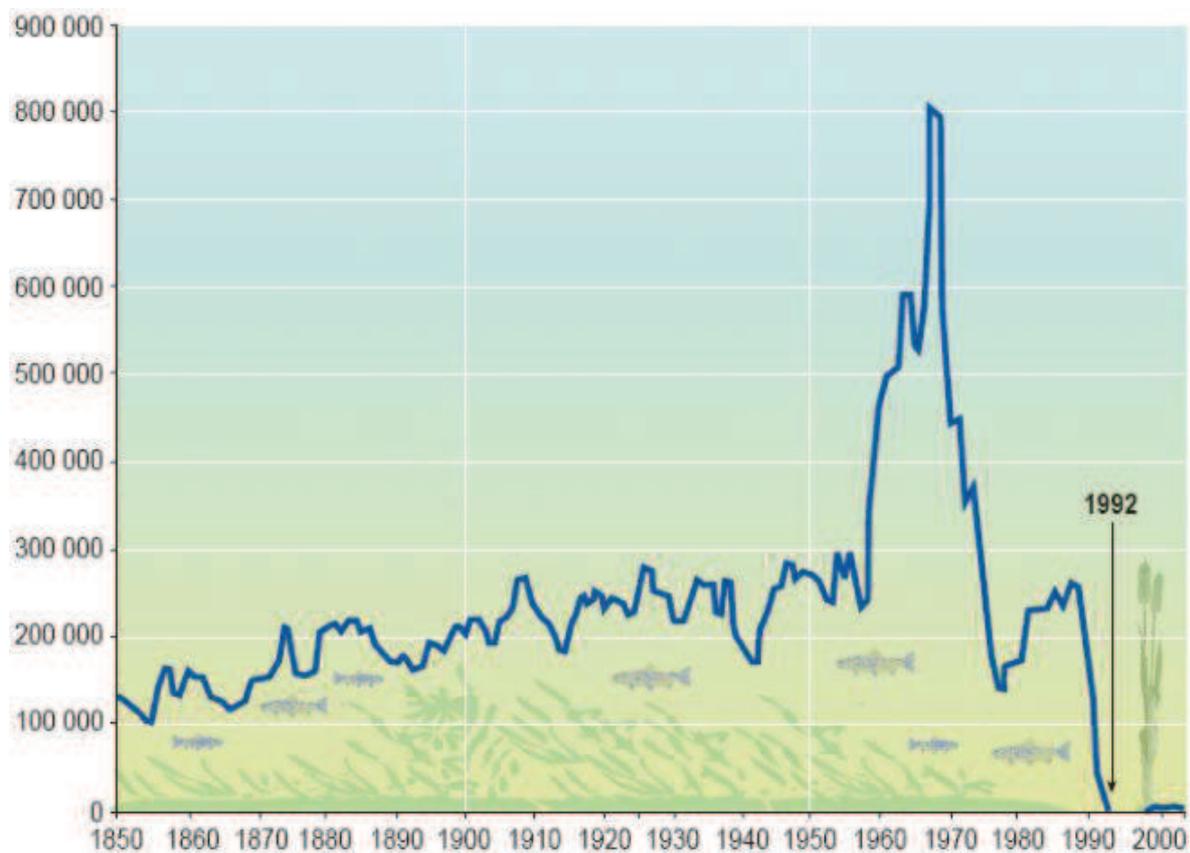
Source : « Perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2020-2050, rapport des groupes de travail de la commission Énergie présidée par SYROTA Jean », La Documentation Française, 2008.

- (1) Intensité énergétique : mesure de l'efficacité énergétique d'une économie, calculée comme le rapport de la consommation d'énergies au PIB.
- (2) Note de lecture : entre 1990 et 2000, la quantité d'énergie pour produire 1 000 \$ de PIB en Chine a baissé de 6,5 % par an.
- (3) Communauté des Etats Indépendants.
- (4) OCDE : organisation de coopération et de développement économique.

DOCUMENT 4

Quantité de morues pêchées, sur la côte nord-est du Canada, en tonnes

Quantité de morues pêchées, en tonnes



Source : Rapport de synthèse de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005.

Note : en 1992, le gouvernement canadien décréta une interdiction de la pêche commerciale à la morue, pour une durée de deux ans. Cette interdiction fut prolongée en 1994. La pêche fut définitivement interdite en 2003.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1. *Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*
2. *Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
3. *Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - *en développant un raisonnement ;*
 - *en exploitant les documents du dossier ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

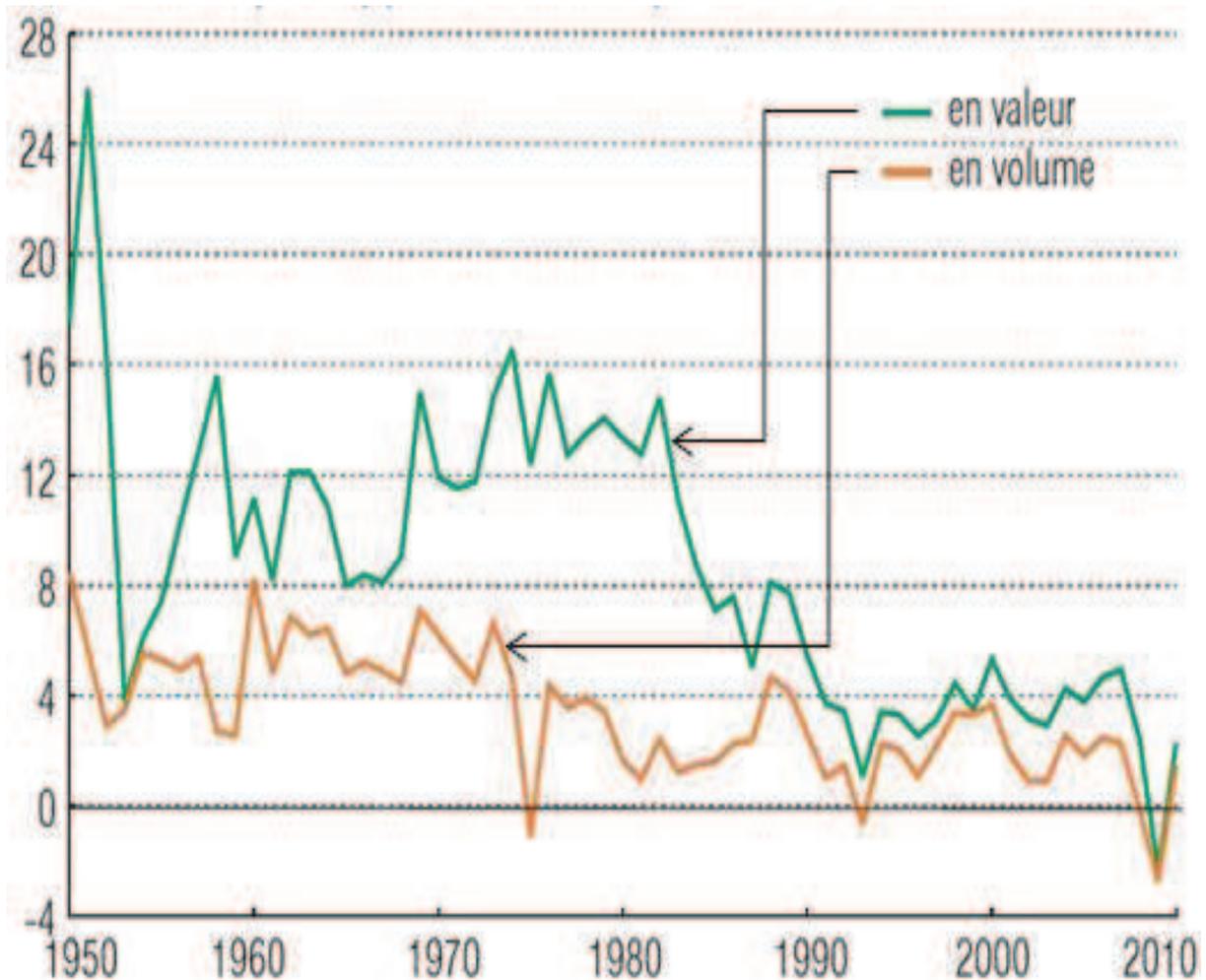
Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Distinguez compétitivité prix et compétitivité hors prix. (3 points)
2. Montrez le caractère multiforme des inégalités. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence l'évolution du PIB en France depuis 1950.

Évolution du PIB en France (par rapport à l'année précédente en %)



Source : Tableaux de l'économie française, INSEE, Édition 2012.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, montrez les effets de l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles sur la mobilité sociale.

DOCUMENT 1

Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 2003

En % ⁽¹⁾ à l'exception de la colonne « effectifs fils » et de la ligne « effectifs pères » en milliers

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père							Effectifs fils
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble	
Agriculteur	88 22	2 1	1 0	1 0	1 0	7 1	100 4	285
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	12 6	29 21	6 6	10 8	7 7	36 8	100 9	619
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8 9	14 22	24 52	20 33	11 22	23 10	100 19	1 317
Profession intermédiaire	11 17	12 24	9 26	16 33	11 28	41 23	100 24	1 690
Employé	13 9	10 9	5 6	9 9	14 17	49 12	100 11	770
Ouvrier	18 37	9 24	2 9	6 17	7 26	58 46	100 34	2 364
Ensemble	16 100	12 100	8 100	11 100	9 100	43 100	100 100	
Effectifs pères	1 143	870	591	800	644	2 998		7 045

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Source : Enquête Formation et Qualification Professionnelle (FQP), INSEE, 2003.

Lecture : en 2003, 7 045 000 hommes âgés de 40 à 59 ans ont un emploi ou sont d'anciens actifs occupés. Parmi eux, 2 364 000 sont ouvriers, soit 34 % des hommes de cette classe d'âge. Plus généralement, dans chaque case, le premier chiffre indique l'origine et le second chiffre indique la destinée : 2 % des ouvriers sont fils de cadres et 9 % des fils de cadres sont ouvriers.

(1) Données arrondies

DOCUMENT 2

En 2003, 65 % des hommes âgés de 40 à 59 ans exercent un métier dans une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père. [...] Entre les années soixante-dix et aujourd'hui, l'agriculture a poursuivi son déclin séculaire⁽¹⁾. L'industrie a marqué le pas avant de décliner à son tour, provoquant une forte diminution du nombre d'ouvriers. Entre 1977 et 2003, la proportion d'ouvriers parmi les actifs est passée de 36 % à 20 %, celle d'agriculteurs de 7 % à 3 %. À l'inverse, la part des cadres et des professions intermédiaires dans la population active est passée de 21 % en 1977 à 38 % en 2003, accompagnant le développement des activités tertiaires⁽²⁾. Les classes moyennes et supérieures du salariat sont donc forcément constituées de membres d'origines diverses. Les fils d'ouvrier et d'agriculteur accèdent aux catégories supérieures du salariat en raison de ce formidable appel d'air⁽³⁾ et non pas d'une réelle évolution de l'égalité des chances. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise est également en diminution.

Entre la génération des pères et celle des fils, 1,8 million de changements de groupe social au minimum auraient été nécessaires compte tenu de la chute du nombre d'agriculteurs et du déclin de l'emploi industriel, et de la croissance du salariat et du secteur tertiaire. Au total, en 2003, le contexte macroéconomique joue pour 40 % dans les changements de milieu social. [...]

En 1977, 57 % des fils occupaient une position différente de celle de leur père, contre 65 % en 1993 et en 2003. [...] Cependant, l'écart entre la structure sociale des pères et la structure sociale des fils était moindre en 1977 qu'en 1993 ou aujourd'hui. [...]

Les générations interrogées en 1993 et celles interrogées en 2003 n'ont pas connu tout au long de leur vie active les mêmes environnements économiques. Les hommes qui ont de 40 à 59 ans en 2003 ont, en majorité, débuté leur carrière après le choc pétrolier de 1973, à un moment où la conjoncture s'est dégradée fortement et où le chômage s'est accru. En revanche, les hommes ayant eu de 40 à 59 ans en 1993 sont entrés dans la vie active à un moment où le contexte économique était bien plus favorable. En plus d'une insertion professionnelle plus difficile, les hommes interrogés en 2003 ont moins souvent bénéficié d'une promotion que la génération précédente.

Source : « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », Données sociales, DUPAYS Stéphanie, 2006.

- (1) Déclin s'étalant sur une longue période.
- (2) Activités de services.
- (3) Ouverture de nouvelles possibilités.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET A

Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?

DOCUMENT 1

Les systèmes de santé ont connu à partir des années 1990 des réformes d'importance caractérisées par l'introduction d'une plus grande concurrence, tout en demeurant dans le cadre d'un financement socialisé⁽¹⁾. [...]

Des réformes d'inspiration libérale [...] ont été menées dans un certain nombre de pays (recours à la concurrence, mécanismes incitatifs, responsabilisation financière...). Par ailleurs, tous les pays sont confrontés à de fortes contraintes sur leurs dépenses publiques, que l'aggravation des déficits et de l'endettement consécutive à la crise a encore renforcées. Dans ce contexte, assiste-t-on à un mouvement de « désocialisation⁽²⁾ » du risque maladie ?

Si effectivement, dans la plupart des pays, la participation financière des patients a tendance à augmenter, sous des formes diverses (limitation du panier de biens remboursables,...), il y a aussi, à l'inverse, des mouvements d'extension de l'assurance-maladie.

Source : « Les systèmes de santé occidentaux et leurs évolutions », Cahiers français n°369, POLTON Dominique, juillet-août 2012.

(1) Financement collectif organisé principalement par les pouvoirs publics.

(2) Désocialisation : plus faible prise en charge de la protection sociale de la part des pouvoirs publics qui doit être supportée davantage par les individus.

DOCUMENT 2

Dépenses, cotisations et besoin de financement du système de retraite en France [en % du PIB ou en milliards d'euros] (Projections du COR⁽¹⁾ de 2007)

	2006	2015	2020	2030	2040	2050
Dépenses de retraite (en % du PIB)	13,1	13,7	14,1	14,7	14,9	14,7
Masse des cotisations (en % du PIB)	12,9	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0
Besoin de financement (en % du PIB)	- 0,2	- 0,7	-1,0	- 1,6	- 1,8	- 1,7
Dépenses de retraites (en milliards d'euros 2006)	235,2	301,1	337,1	420,1	511,8	606,6
Masse des cotisations (en milliards d'euros 2006)	231,0	286,0	312,2	373,0	448,4	537,8
Besoin de financement (en milliards d'euros 2006)	- 4,2	- 15,1	- 24,8	- 47,1	- 63,4	- 68,8

Source : D'après « *Fiche 7 : Les perspectives financières à long terme* » in « *Retraites : 20 fiches d'actualisation pour le rendez-vous de 2008* », Cinquième rapport du COR, 2007 et « *Retraites : annuités, points ou comptes notionnels* », Septième rapport du COR, janvier 2010.

(1) Projections du COR : prévisions du Conseil d'Orientation des Retraites tenant compte des projections démographiques de l'INSEE et supposant inchangée la réglementation actuellement en vigueur.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;*
- en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET B

Comment peut-on caractériser le processus de globalisation financière?

DOCUMENT 1

À la fin du XIX^e siècle, la City de Londres⁽¹⁾ se trouvait au cœur d'une finance mondialisée, où les capitaux circulaient d'un bout à l'autre de la planète. [...] Les années 1980 marquent un nouveau tournant. Alors que l'ouverture croissante des marchés de biens et services exige des financements internationaux, un vaste mouvement de déréglementation est lancé, qui s'applique tout particulièrement à la sphère financière et qui libéralise les mouvements internationaux de capitaux. [...] De gros gestionnaires d'épargne prennent leur essor : fonds souverains⁽²⁾, fonds de pension⁽³⁾, ces investisseurs institutionnels⁽⁴⁾ commencent à opérer sur tous les marchés du globe. Autant d'évolutions favorisées par les nouvelles technologies de la communication qui ont pour effet de connecter les marchés les plus distants. [...] Grâce à la libre circulation des capitaux, un pays souffrant d'une insuffisance d'épargne, en raison de son rythme d'accumulation du capital, de ses spécificités démographiques ou de l'état de ses finances publiques, est désormais en mesure d'absorber l'excédent d'épargne d'autres pays.

Source : « Les paradoxes de la globalisation financière », Sciences humaines, numéro spécial n°11, CARTAPANIS André, mai-juin 2010.

(1) Place financière de Londres.

(2) Fonds d'investissement public.

(3) Financement des régimes de retraite par capitalisation.

(4) Organismes collecteurs d'épargne.

DOCUMENT 2

Soldes du compte financier de la balance des paiements de la France en 2011

<i>(En milliards d'euros)</i>	2011
COMPTE FINANCIER	58,1
Investissements directs ⁽¹⁾	- 35,4 ⁽²⁾
<i>Dont :</i>	
<i>Français à l'étranger</i>	- 64,8
<i>Étrangers en France</i>	29,5
Investissements de portefeuille ⁽³⁾	251,6
Instruments financiers dérivés ⁽⁴⁾	13,8
Autres investissements	-177,3
Avoirs de réserve ⁽⁵⁾	5,5

Source : « La balance des paiements et la position extérieure de la France », Rapport annuel de la Banque de France, 2011.

- (1) Investissements directs : ensemble des mouvements internationaux de capitaux réalisés en vue de créer, développer ou maintenir une filiale à l'étranger et/ou d'exercer un contrôle sur la gestion d'une entreprise. Ils concernent les mouvements qui conduisent à acquérir au moins 10% du capital social de l'entreprise.
- (2) Données arrondies.
- (3) Investissements de portefeuille : acquisitions de titres financiers d'une entreprise par un agent économique qui n'ont pas pour objectif de prendre un contrôle sur sa gestion.
- (4) Instruments financiers dérivés : actifs financiers basés sur/ou dérivés d'un autre actif.
- (5) Les avoirs de réserve sont les avoirs extérieurs détenus par les autorités monétaires.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

SUJET A

Quelles sont les conséquences des différents modes de scrutin sur la compétition politique en démocratie ?

DOCUMENT

L'avantage essentiel de la représentation proportionnelle est de permettre aux différentes sensibilités de l'électorat, fussent-elles minoritaires, de prétendre à être représentées. [...] Le corollaire⁽¹⁾ de cet avantage, qui devient selon une autre logique un inconvénient, réside dans le fait que cette représentation diversifiée entraîne obligatoirement un éparpillement de la représentation qui génère une multiplication des partis, rendant difficile l'émergence de majorités de gestion⁽²⁾. Cela d'autant plus que la représentation proportionnelle bloque, avant le scrutin, la conclusion d'alliances et de regroupements. En effet, chaque parti doit faire le plus fort pourcentage possible. Tous les concurrents sont des adversaires, même et surtout les plus proches politiquement. Il n'y aura pas, avec la proportionnelle, un second tour avec ses retraits et ses désistements. Par conséquent, [...] il peut lui être reproché de constituer un facteur d'instabilité gouvernementale contribuant à engendrer des régimes d'assemblée (régime dans lequel l'Assemblée, le pouvoir législatif, domine le pouvoir exécutif). L'autre critique que supporte la représentation proportionnelle en générant un scrutin de liste, c'est qu'elle accroît considérablement le rôle des états-majors des politiques qui ne choisissent pas seulement les candidats mais aussi l'ordre de ceux-ci dans la liste. En fonction de l'influence des partis, c'est l'appareil du parti qui décide de qui sera éligible ou pas, l'électeur ne faisant qu'avaliser⁽³⁾ ce choix. [...]

Le scrutin majoritaire à deux tours permet, comme la représentation proportionnelle, la multiplicité des partis aux élections. Il ne le fait cependant pas avec les mêmes résultats, ni avec les mêmes conséquences sur la stratégie des partis. Alors que dans la représentation proportionnelle règne le « chacun pour soi », les partis deviennent ici beaucoup plus dépendants les uns des autres. En effet, s'ils veulent avoir des élus, donc être efficaces, ils doivent, en vue du second tour, passer des alliances avec les formations les plus proches d'eux politiquement, pour obtenir la majorité relative. Ce système électoral génère donc des stratégies d'alliances électorales, voire des coalitions gouvernementales.

Source : « *Institutions politiques, Droit constitutionnel* », OPPENHEIM Jean-Pierre,
LE MASSON Emmanuel, 1998.

(1) Conséquence.

(2) Majorités permettant la constitution d'un gouvernement stable.

(3) Confirmer.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET B

Montrez que les attitudes politiques sont le reflet de la culture politique.

DOCUMENT 1

De même qu'un individu peut être plus ou moins amoureux de l'art pictural⁽¹⁾ et donc intéressé par ce domaine, capable d'en parler et de situer des œuvres dans des courants, quelqu'un de politisé est censé aimer la politique, en maîtriser les codes, c'est-à-dire avoir acquis un certain nombre de connaissances dans ce domaine, être capable de s'exprimer sur les événements politiques, d'évaluer les hommes et les programmes. [...]

Une étude comparative internationale montre que le niveau de connaissances politiques, de compétence civique et de conscience politique est assez différent selon les pays occidentaux. Les pays scandinaves sont ceux où la compétence civique est la plus développée, alors qu'au contraire, on observe aux États-Unis un assez haut niveau d'analphabétisme politique. Plus les connaissances politiques sont importantes dans un pays, plus la participation électorale, notamment aux élections locales, est élevée. Ce niveau de compétence est lié à la fois au développement du système scolaire, mais aussi à son système médiatique.

Source : Comportements et attitudes politiques, BRÉCHON Pierre, 2006.

(1) Art pictural : peinture.

DOCUMENT 2

Enquête Eurobaromètre sur les moyens par lesquels les décideurs peuvent le mieux se faire entendre

Question posée : Parmi les éléments suivants, quels sont les deux meilleurs moyens de s'assurer que sa voix soit entendue par les décideurs ? (mai 2012)

	Voter aux élections	Signer une pétition	Participer à des débats au niveau local (« assemblées publiques »)	Rejoindre un parti politique	Participer à une manifestation	Faire grève
Union Européenne à 27	54%	14%	13%	12%	12%	12%
Danemark	81%	6%	26%	30%	3%	2%
Allemagne	60%	14%	18%	15%	14%	10%
France	76%	14%	13%	9%	10%	13%
Italie	30%	14%	8%	17%	14%	13%
Pologne	31%	17%	11%	7%	15%	17%
Suède	73%	6%	23%	37%	5%	8%

Source : d'après La citoyenneté européenne, Eurobaromètre Standard 77, Printemps 2012.